Villefranche-de-Lauragais

Villefranche INFOS

L'actu en images

Pompiers en renfort
lors d' incendies touchant la France

Projet Éducatif Territorial

Agenda de la rentrée

Villefranche de Lauragais

Septembre 2022

Sommaire

3 *Éditorial*

4 *Actualités*

10 *Projet CM2 & ULIS*

11 *Projet Éducatif Territorial*

12 *Pompiers en renfort lors d' incendies touchant la France*

13 *Plan canicule*

14 *Pôle Social*

15 *Pôle Sport*

16 *Bibliothèque*

17 *Archives*

18 *Associations*

22 *Informations diverses*

24 *Agenda & numéros utiles*

Directeur de la publication : B. Barjou.
Rédacteur en chef : M. Gil.
Comité de rédaction :
Commission communication.
Rédaction : Conseil municipal
Mairie de Villefranche de Lauragais,
Place Gambetta,
31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS
Tél. : 05 61 81 60 12.
Crédits photos :
Mairie de Villefranche de Lauragais sauf mention
Mise en page & Impresion :
Chausson Publicité - 05 61 68 02 66 - France
Tirage : 3500 ex.

Éditorial

L'ÉTÉ A ÉTÉ CHAUD À TOUS LES NIVEAUX !!!

Bernard BARJOU
Maire de Villefranche de Lauragais

Sur le plan climatologique, la canicule ne nous a pas épargné. La préfecture et les municipalités de la région se sont mobilisées pour mettre en place des mesures préventives destinées à protéger nos concitoyens. Le service social de Villefranche a pris les choses en main, secondé par des élus volontaires de tout bord, avec la participation constructive de l'opposition.

Sur le plan politique, les derniers conseils municipaux ont été révélateurs pour finalement aboutir à la démission de fonction de quatre adjoints. Celle-ci a été entérinée par le Préfet début juillet et l'assemblée délibérante du conseil municipal du 20 juillet 2022 a pris acte.

Cette année pour des raisons politiques, nous avons dû œuvrer sans Directeur Général des Services, sans Responsable des Ressources Humaines et sans Responsable des Finances. De nombreuses tâches chronophages ont donc été réparties et le temps a manqué pour réaliser une synthèse concernant les questions financières et les grands projets. Vous retrouverez ces deux points dans le prochain bulletin.

J'ai espoir que les affaires avanceront maintenant plus vite que par le passé. Notons que le dossier que j'appelle « Ancien SPAR » a pris pratiquement un an de retard à cause des raisons précédemment évoquées qu'il serait indécent de développer ici.

Les travaux du tribunal sont quasiment achevés, l'inauguration pourra avoir lieu dès la levée des réserves. Celle-ci sera suivie par l'inauguration de la première partie des bureaux de la mairie et des nouveaux locaux de la Police Municipale. Je vous avoue avoir un réel plaisir à disposer enfin d'un bureau au sein de la mairie et me réjouis de savoir que les adjoints ont aussi une salle pour travailler.

Je sais combien il a été difficile pour les agents en charge de l'emménagement de la mairie de lutter contre une inertie volontaire et calculée de certains élus et je les remercie de leur soutien.

A vous tous, restez au frais et gardez la tête froide en toutes circonstances !

Villefranche de Lauragais

l'actu

DE LA PLUIE POUR LA JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

Dans le cadre de son partenariat avec l'UNICEF, la Mairie de Villefranche de Lauragais et le cercle des nageurs de Villefranche de Lauragais (CNVL) ont lancé le coup d'envoi de leur première édition de la Journée mondiale de l'eau, le samedi 4 juin 2022.

Cette manifestation vise à sensibiliser les gens sur la difficulté de l'accès à l'eau pour certaines populations sur notre planète et de collecter des dons au profit de l'UNICEF afin de remédier à cette difficulté.

Cette première édition s'est déroulée à la piscine municipale où diverses animations étaient proposées. Une exposition mise à disposition par l'UNICEF intitulée «**L'eau une affaire de famille**» habillait l'entrée de la piscine. De nombreuses activités étaient proposées par le CNVL, le Comité des fêtes permanent et le Pôle sport autour du bassin animé par DJ Pierro. Vers 19h l'eau de la piscine se teintait de rose pour la plus grande joie de tous.

La fin de la soirée était malheureusement écourtée par la météo capricieuse qui est venue mettre fin aux festivités. La pluie était donc là, pour la journée de l'eau !

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Un grand merci au CNVL, au Comité des fêtes, à l'UNICEF, ainsi qu'aux agents de la collectivité pour leur implication dans le soutien de cette belle cause.

L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX DES VILLEFRANCHOIS EST TOUJOURS EN COURS

Le questionnaire habitant pour connaître vos besoins en service est toujours disponible soit en version papier à la mairie ou au pôle social, soit en ligne à l'adresse https://forms.gle/5R9AEBp7qwDKs8456

Une centaine de personnes ont répondu à ce jour. Cependant il y a peu de réponse des moins de 25 ans et des personnes de plus de 65 ans.

L'avis de nos jeunes et de nos moins jeunes nous intéresse ! Ce questionnaire est ouvert au plus de 14 ans et il est entièrement anonyme alors n'hésitez pas à donner votre ressenti et votre avis sur votre ville et ce qu'il manque.

LE BEAU SUCCÈS DU 2E TERROIR À LIVRES

La deuxième édition du Salon du livre de Villefranche de Lauragais s'est tenue le samedi 4 juin sous la halle centrale. Cet opus, parrainé par l'auteure Marie Sabine ROGER, a débuté par la projection au Ciné'bor du film «La tête en friche» un de ses romans adapté pour le cinéma par Jean BECKER.

Une cinquantaine d'auteurs ont répondu présents, ainsi que les éditions du 38 et les éditions du Cabardès et la librairie Ejea.

Monsieur le Maire, dans son discours d'ouverture a souligné l'importance de la place accordée à la culture par la municipalité.

Sous une halle centrale habillée par l'exposition de Jérémy Renault «**Au temps des anciens**» plus de 800 personnes sont venues rencontrer les auteurs et faire leurs emplettes pour l'été.

Les auteurs ont été invités à déguster un cassoulet préparé par le restaurant Le Maquignon.

En parallèle un marché des créateurs se tenait sur la place Gambetta.

La soirée s'est terminée par un **Apéro de Pays**.

Merci aux auteurs, éditeurs, partenaires, bénévoles pour cette belle réussite et à l'année prochaine.

l'actu en images

COMMÉMORATION 8 MAI

La Victoire du 8 mai 1945 fêtée comme il se doit. La Lyre lauragaise a animé les dépôts de gerbes effectués le 8 mai au square De Gaulle et place Jean Moulin.

NOCTURNE DE LA HALLE

CINÉ PLEIN AIR

Le ciné plein air avait lieu le 9 juillet au jardin public. La projection gratuite du film « 9 mois ferme » a attiré de nombreux cinéphiles.

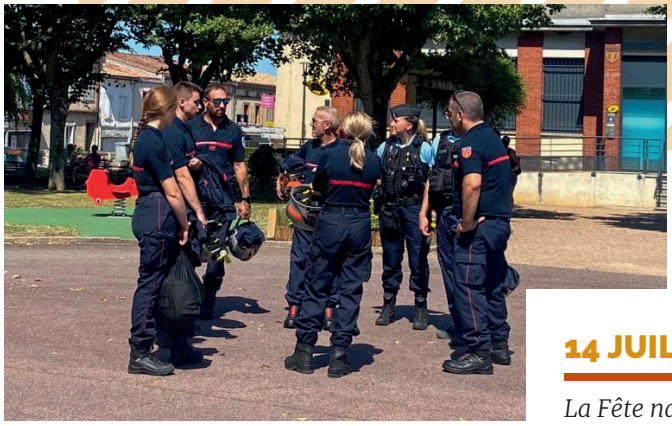

14 JUILLET

La Fête nationale sous une chaleur étouffante ! Merci aux pompiers, policiers municipaux, gendarmes, agents municipaux, élus, anciens combattants et à la population qui ont bravé la canicule pour rendre hommage aux soldats morts pour la France.

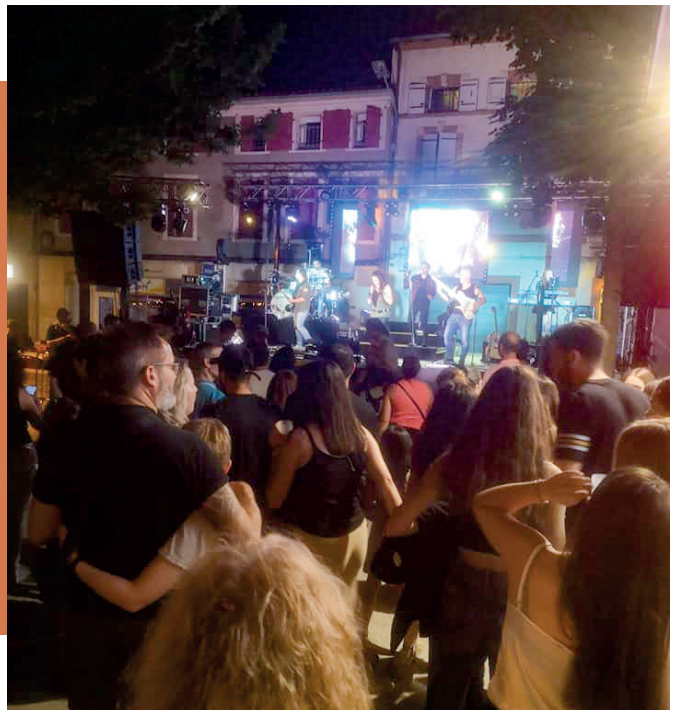

UN GRAND MERCI

Aux associations et particulièrement aux deux comités des fêtes qui organisent notamment de belles fêtes foraines en mai et pour le 15 août. D'autres animations sont par ailleurs aussi organisées régulièrement par les associations locales et la municipalité.

l'actu

DES ÉTUDIANTS IMPLANTENT LES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE

Une quinzaine d'élèves scolarisés en deuxième année de BTS Métiers du Géomètre Topographe et de la Modélisation Numérique (MGTMN) au Caousou à Toulouse participent à la réhabilitation du cimetière de Villefranche de Lauragais. Sous la houlette des policiers municipaux, les apprentis géomètres, encadrés par leurs professeurs, ont travaillé sur le projet de reprise d'emplacements de concessions.

Mardi 24 mai, Cyril Baraness, chef de la police municipale, les attendait autour de jus de fruits et viennoiseries. Il profitait d'ailleurs de ce petit déjeuner convivial pour remercier une nouvelle fois ces jeunes pour leur joli travail qui permettra aux familles d'accompagner leurs proches dans leur dernière demeure.

Après ce moment convivial, ces derniers, vêtus de chasubles fluo et plans en mains, ont arpenté les allées du cimetière afin de borner les emplacements concernés, sous l'œil attentif du maire.

Notons par ailleurs que ce beau partenariat a servi de support pour évaluer les élèves dans le cadre de leur formation de géomètre.

CONTRAT DE TERRITOIRES : UN PACTE DE PROXIMITÉ AVEC LES COMMUNES

Le Conseil départemental a lancé les contrats de territoire en 2016. Ces outils de planification visant à programmer le financement d'équipements publics (crèches, écoles, mairies, salles des fêtes, complexes sportifs, médiathèques, etc…) sur l'ensemble du territoire sont signés avec toutes les communes et intercommunalités de la Haute-Garonne. L'objectif est de garantir un développement équilibré du territoire afin de répondre aux enjeux de demain.

Entre 2016 et 2021, 2 700 équipements ont été financés en Haute-Garonne, dont 570 écoles et crèches publiques et 353 équipements sportifs, culturels et de loisirs.

Bernard Barjou, maire de Villefranche, lors de la signature des contrats de territoires, aux côtés de Georges Méric, président du Département. @Voix du Midi Lauragais

Partenariat renouvelé à Villefranche

Le Département a décidé de reconduire ces contrats en 2022. Bernard Barjou, maire de Villefranche, tout comme ses homologues des Terres du Lauragais, sous la houlette du président Christian Portet, a signé le nouveau contrat de territoire le 20 juin 2022, sous la halle au Salé.

Voirie

Avenue de La Camave

Cheminement piétons sécurisé

La commune de Villefranche de Lauragais et le service Économie des Terres du Lauragais, chargé de la gestion des zones d'activités, souhaitaient reconfigurer l'entrée de la zone d'activité de la Camave 1.

En effet, avec le trafic intense lié à l'activité de cette zone, cette voie devenait dangereuse pour les piétons qui souhaitaient se rendre au centre commercial, créé à l'entrée de la zone d'activité.

Grace à la collaboration entre l'intercommunalité et la commune de Villefranche de Lauragais, la voie pouvait bénéficier en partie d'aménagement dans le cadre du budget pool routier. En utilisant les compétences du service Voirie, un projet a été proposé et les travaux ont été réalisés début 2022. Les piétons cheminent maintenant sur un accès

sécurisé protégé par une glissière de protection en bois, la voie de la Camave a été recalibrée et l'aire de stationnement pour les services de secours, situé en face, bénéficie aujourd'hui d'un aménagement via un marquage au sol renforcé.

Remise en route de la **Zone bleue**

Le réaménagement de la zone bleue est terminé. Les places de stationnement ont été repensées, les passages piétons replacés, les panneaux de signalisations réinstallés... Après quelques mois de non fonctionnement, la règlementation « zone bleue » est de nouveau opérationnelle.

ZONE BLEUE : MODE D'EMPLOI

L'objectif est simple : faciliter l'accès aux commerces du centre-ville en limitant la durée de stationnement des véhicules.

Se garer sur une place dont le stationnement est matérialisé par une peinture de couleur bleue au sol, signifie qu'on ne peut pas y rester plus d'1h30. Pour justifier de la durée du stationnement, il suffit de poser un disque bleu européen indiquant l'heure du début du stationnement, sur son pare-brise, et de façon visible.

LE RETOUR DES AMENDES

Si jusqu'à présent le dispositif n'était pas ouvert à contravention, la tolérance est désormais terminée. Une absence de disque ou un dépassement de la durée maximale de stationnement en zone limitée vous expose à une amende de 35 €.

Pour rappel, le dispositif est en vigueur du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 14h (à l'exception des dimanches et jours fériés).

ZONE BLEUE MAIS PAS QUE...

Rappelons par ailleurs que le Code de la route impose le respect d'autres règles en matière de stationnement. Et si vous ne les respectez pas, vous risquez :

- Pour un arrêt ou stationnement très gênant sur trottoir ou bande cyclable : 135 € et une mise en fourrière possible
- Pour un arrêt ou stationnement gênant sur emplacement GIG/GIC, sur arrêt de bus : 135 € et une mise en fourrière possible
- Pour un stationnement gênant la circulation : 35 € et mise en fourrière immédiate.

Séjour vélo
Villefranche de Lauragais → Gruissan
par le canal du midi

Partenariat École-Pôle sport

Projet CM2 & ULIS

12 *élèves de l'école Jules Ferry*

165 *kilomètres*

Une collation dans un cadre merveilleux

L'équipe pédagogique scrutant la météo

Rencontre avec Christine Peany, Maire de Puichéric qui nous a accueillis

La fidua appréciée de tous

Cette année scolaire, une partie de l'équipe enseignante et l'ETAPS (éducateur sportif de la collectivité) ont décidé de remettre au goût du jour le « projet vélo ».

COHÉSION - SOLIDARITÉ - DÉPASSEMENT

Un séjour que les heureux élèves de l'école Jules Ferry ne sont pas prêts d'oublier !

Les CM2 de la classe de monsieur Durrieux, ainsi qu'une partie des élèves de la classe de monsieur Gil (ULIS) dans le cadre de leur inclusion ont pu profiter d'un séjour qui leur a permis de rallier Gruissan en vélo via le canal du Midi, le canal de Jonction et la Robine du 20 au 24 juin 2022..

Un périple de 165 kms effectué en cinq jours.

Ce projet travaillé tout au long de l'année en classe, aura permis à tous de profiter du "bien vivre ensemble", de se dépasser en puisant dans les ressources et de faire preuve de cohésion et solidarité.

En plus de l'équipe enseignante, Aurélia Cellier (maman) et Patrick Carbonnel (enseignant à la retraite) ont participé à l'encadrement de ce projet. Deux agents de la collectivité nous ont rejoints le dernier jour pour la baignade, Olivier Léger MNS et Fabien Bacou pour rapatrier les vélos.

Le PEDT **Qu'es aquò ?**

Le projet éducatif territorial (PEDT), mentionné à l'article L. 551-1 du Code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Ce projet relève, à l'initiative de la collectivité territoriale compétente, d'une démarche partenariale avec les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux. À l'occasion de la nouvelle organisation du temps scolaire qui s'est généralisée dans les écoles primaires depuis la rentrée 2014, cette démarche doit favoriser l'élaboration d'une offre nouvelle d'activités périscolaires, voire extrascolaires, ou permettre une meilleure mise en cohérence de l'offre existante, dans l'intérêt de l'enfant.

Le PEDT est un instrument souple et adaptable à toutes les réalités locales. Il s'appuie sur les activités déjà mises en place par les communes ou EPCI, ainsi que sur d'autres offres existantes dans les territoires. Il permet de faire converger les contributions de chacun des acteurs du territoire au service de la complémentarité et de la continuité entre le temps scolaire et le temps périscolaire, dans l'intérêt de l'enfant. Il justifie l'installation, à l'initiative des élus, d'un partenariat associant tous les acteurs pour en suivre et en évaluer la mise en œuvre dans le temps.

Concernant la commune de Villefranche les précédentes générations de PEDT (2015-2018 et 2018-2021) reposaient sur des projets incluant un très grand nombre d'objectifs et d'actions. Cette richesse des actions incluses dans le projet a rendu complexe son pilotage et son évaluation.

Il est à présent conseillé aux élus et aux techniciens qui coordonnent les PEDT de cibler davantage les objectifs et les actions. Ce ciblage pourrait par exemple reposer sur cinq points :

1. Limiter le nombre d'objectifs et actions (pour faciliter le pilotage et l'évaluation)
2. Choisir des objectifs et actions qui répondent réellement à des besoins/problématiques constatés sur le terrain (renforcer la pertinence du projet et sa cohérence, éviter de lister toutes les actions éducatives du territoire)
3. Faire en sorte que tous les acteurs éducatifs impliqués se sentent concernés par l'un ou l'autre des objectifs (le cas échéant, ne pas hésiter à choisir un objectif qui porte sur le partenariat entre les acteurs éducatifs ou sur les modalités de gouvernance du PEdT…)
4. Prévoir les modalités d'évaluation (critères et indicateurs) du projet dès la phase d'écriture du projet (cela permet de se mettre d'accord sur le projet et de vérifier que le projet est réalisable)
5. Évaluer tout au long du projet (inclure un court temps d'évaluation lors de chaque réunion du comité de pilotage : cela permet un réel pilotage du projet au fur et à mesure du déroulement de celui-ci).

Ce projet sera porté par une référence commune : le socle commun de connaissances de compétences et de culture. Pour permettre un dialogue plus structuré entre le temps scolaire et le hors temps scolaire, il peut être pertinent d'utiliser le même référent. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture peut être cet outil commun.

Bien entendu, les compétences du socle commun, dans le cadre du PEDT Villefranchois, s'articulera avec les engagements pris par la collectivité dans le cadre de son partenariat avec UNICEF et du label « **Ville Amie des Enfants** ».

Qu'est-ce que le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ?:

LE SOCLE COMMUN VISE À :

· ouvrir à la connaissance, former le jugement et le sens critique,

· fournir une éducation générale ouverte et commune à tous, fondée sur des valeurs permettant de vivre dans une société tolérante,

· favoriser le développement de la personne, en adéquation avec le monde environnant,

· développer les capacités de compréhension, de création, d'imagination et d'action,

· accompagner et favoriser le développement physique de l'élève,

· donner à chaque jeune les moyens de s'engager dans des activités scolaires, mais aussi de conquérir son autonomie et d'exercer progressivement son statut de citoyen responsable.

Pompiers en renfort

LES CHAUDES VACANCES DE NOS SAPEURS-POMPIERS

Canicule, sécheresse, incendies, renforts sur les feux de forêts, mais aussi secours à la personne, accidents… Les vacances d'été de nos sapeurs-pompiers villefranchois n'ont pas été de tout repos : à la mi-juillet, on comptabilisait déjà 540 interventions pour la caserne ! Le point avec le Capitaine Yohan Visentin, chef du centre de secours de Villefranche-de-Lauragais.

« Dès le début de l'été nous avons vécu une période difficile de sécheresse. Nous sommes engagés en tant que renfort depuis mi-juin », explique le Capitaine. En effet, sur les 40 pompiers villefranchois, 19 sont formés pour lutter contre les feux de forêts. Et la saison a débuté tôt… Le 11 juin, les soldats du feu été déjà appelés en renfort dans l'Aude, sur l'incendie de Bizanet. S'enchainent ensuite les gros feux de forêts dans le Gard, en Gironde, mais aussi à Martigues, des Alpilles… Des incendies difficiles à maitriser et qui affaiblissent fortement les centres de secours. Le chef de la caserne de Villefranche, partit souvent dans les colonnes de renfort précise : *« Tant qu'il y a de la forêt, le feu avance. Les vents tournants accentuent la propagation. Les journées sont identiques, ça ne baisse pas en intensité… C'est titanesque. »*

Sur place, on joue tactique pour vaincre l'ennemi. Mais on n'oublie pas ce qui se passe dans sa ville. Dans sa caserne où l'absence d'effectif rajoute une surcharge opérationnelle. Dans sa famille, qui s'inquiète. *« Ça pèse sur les proches. L'absence, la peur. Les compagnes et les enfants voient les images terrifiantes à la télé, dans les médias, sur les réseaux sociaux »*, indique Yohan Visentin. Et puis dans son travail. *« Sur les gros incendies comme en Gironde en juillet, c'est un peu une situation de guerre. Les pompiers sont engagés pendant 48h-72h. Entre la chaleur et la fatigue, ils sont épuisés. Et ils savent aussi que leurs collègues de travail et leur caserne sont impactés par leur absence. C'est pour cela qu'il est important de remercier les employeurs qui font l'effort de les libérer. »* Un sentiment partagé par Jean-Philippe Maiques, conseiller municipal référent pompier : *« De notre côté, nous avons de la chance d'avoir une caserne à Villefranche mais aussi des agents municipaux engagés. Nous avons des hommes et des femmes qui sont prêts à mettre leur vie en danger pour sauver la nôtre ! C'est important de pouvoir les laisser partir sereins pour ne se concentrer que sur leur mission de terrain. »*

Deux jeunes en renfort saisonnier

Il est à noter que le centre d'incendie et de secours de Villefranche a aussi permis à deux jeunes sapeurs-pompiers de partir en renfort saisonnier. En effet, tout l'été, ils ont été appelés pour prêter mains fortes à leurs collègues, que ce soit sur les feux comme sur les interventions courantes.

Rappelons aussi que le centre d'incendie de Villefranche possède un service médical affecté. L'équipe est composée d'un médecin et d'infirmiers. Une aubaine pour la commune et les villages alentours.

©SDIS31

©SDIS33

©SDIS31

Zoom sur une intervention particulière...

Si l'actualité estivale était tournée sur les feux de forêts, il est bon aussi de rappeler que les pompiers se retrouvent parfois sur des interventions particulières et heureuses... Ils ont notamment participé à la naissance de Julia, le 24 février à 3h26, rue Bor, à Villefranche de Lauragais. Eh oui, Julia fait partie de ces bébés si pressés que leur papa n'a pas eu le temps de conduire maman à la maternité !

Florence Estirac et Romain Jalfre, les heureux parents, ont eu la chance d'avoir l'aide des sapeurs-pompiers villefranchois pour accueillir leur petite dernière. Lucas, quant à lui, peut être fier d'être monté en grade pour être promu grand frère.

C'était une belle fierté, pour notre officier d'état civil, que d'avoir pu réaliser l'acte de naissance de cette vraie Villefranchoise !

Bienvenue à Julia. Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.

Plan canicule

Lors de fortes chaleurs s'étalant sur plusieurs jours (vigilance orange ou rouge de météo France), la préfecture déclenche le plan canicule. La commune met alors en action un protocole pour soutenir les personnes susceptibles d'être fragilisées dans cette situation.

Ce protocole s'adresse aux personnes inscrites volontairement sur le registre nominatif communal des personnes vulnérables. Courant juin, un publipostage a été fait auprès de plus de 700 villefranchois de plus de 65 ans afin de faire connaître ce dispositif.

Lors du déclenchement du plan canicule, un contact téléphonique a été effectué tous les deux jours afin de s'assurer de la bonne santé des personnes et transmettre les préconisations d'usage. Si besoin, la commune a mis à disposition un lieu climatisé. Le transport jusqu'au lieu climatisé a été proposé sur rendez-vous ou en urgence si les personnes rencontraient des problèmes de mobilité.

En cas de non-réponse à l'appel qui était passé, les agents ou élus contactaient la personne référente (inscrite dans le formulaire rempli au préalable) ou les services intervenant à domicile afin de s'assurer que la personne avait été vue en bonne santé récemment. Si aucune réponse n'était encore apportée, un agent de la Police Municipale se déplaçait au domicile de la personne vulnérable. En dernier lieu, si la personne ne répondait toujours pas, l'agent de police municipale après interrogation du voisinage contactait les pompiers.

L'inscription sur ce registre est valable pour toutes situations pouvant entrainer une vulnérabilité (grand froid, crise sanitaire, etc). L'inscription peut être faite par la personne elle-même mais également par un tiers (parents, amis, voisins, professionnels de santé, etc).

Si vous n'avez pas été destinataire du courrier de juin et désirez vous inscrire sur ce registre, vous pouvez contacter le pôle social au 05 34 43 31 61. L'inscription est valable une année.

Pôle social

La nouvelle navette gratuite est opérationnelle

La municipalité a souhaité enrichir son service de transport en remettant en place une navette communale gratuite deux demi-journées par semaine, qui est exclusivement réservée aux Villefranchois.

Camille Taurines, porteuse du projet, est aussi conductrice de la Navette.

Son utilisation est soumise à une adhésion à un règlement intérieur et les usagers devront s'inscrire pour chaque trajet.

Notons que le véhicule utilisé n'étant pas un véhicule PMR, il ne sera pas adapté au transport de personnes en fauteuil roulant.

Cette navette fonctionne le mardi après-midi de 14h-17h et le vendredi matin de 9h-12h sur inscription. au 05 34 43 31 61. Pour une première inscription, des pièces justificatives sont demandées (règlement intérieur signé, justificatif de domicile et photocopie d'une pièce d'identité.)

Soulignons que l'idée de transport gratuit à la demande, portée par l'équipe Viva Cité lors de la campagne des Municipales n'est pas oubliée pour autant. La municipalité mène actuellement une réflexion pour proposer ce service au plus grand nombre, et de façon quotidienne.

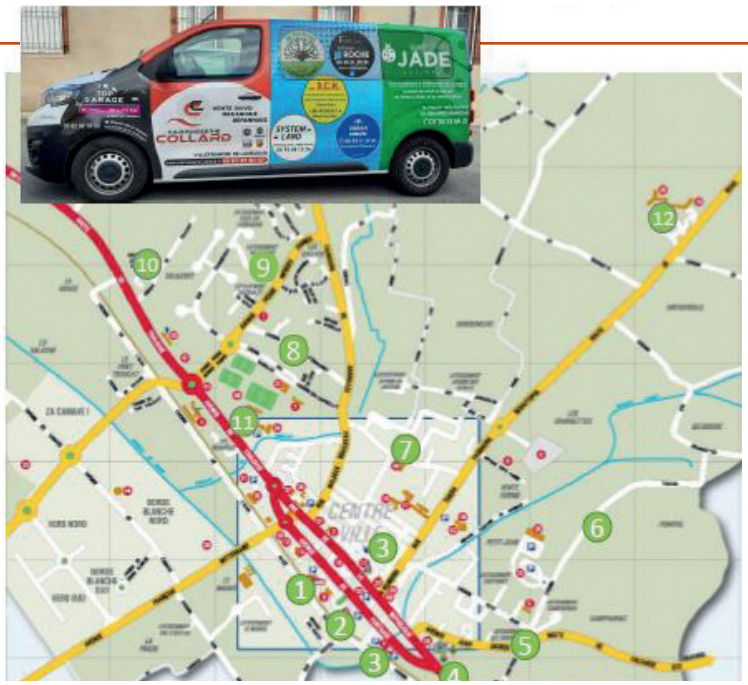

VDL navette, où, quand, pour qui, pour quoi ?

Le Pôle Social de Villefranche de Lauragais propose, aux habitants de la commune, une navette gratuite pour les aider dans leur déplacement quotidien. Besoin de faire une course, de se rendre à un rendez-vous médical, de faire du sport ou tout simplement de s'aérer en ville? Dix arrêts sont désormais proposés pour pouvoir quadriller au mieux la commune et satisfaire le plus d'habitants possible.

Les arrêts :

1. La gare
2. Le parking de /'Autan
3. Le boulodrome
4. Avenue de Carcassonne
5. Chemin de la Pierre
6. Le Tracas
7. Résidence La Cave Avenue de Verdun
8. Chemin d'En Bounet
9. Avenue Mendez France
10. Chemin Salazart
11. La piscine
12. Clinique Monié

« Inauguration » de la navette avec la première passagère !

Pôle sport

Passage de relais

Patrick Campillo, avait créé le Pôle sport en 2013, avec l'aide précieuse de Cyril Giordano, à l'époque stagiaire d'un Master 2 en STAPS, spécialité «Aménagement des Equipements Sportifs et de Loisirs»

Aujourd'hui, Patrick a pris sa retraite et c'est Cyril qui, après quelques années passées au service de jeunes Villefranchois, a pris la tête du Pôle sport. Rencontre.

LE PÔLE SPORT EN BREF

Pour résumer, le Pôle sport, c'est la gestion des associations et des infrastructures sportives de la ville - dont la piscine en lien avec le chef de bassin-, des créneaux des différentes salles sportives pour les associations et les scolaires, la gestion des minibus à disposition des associations, l'organisation du forum des associations ou encore le management du personnel affecté à ces services (agents technique, concierge, éducateurs sportifs...) Mais aussi - et surtout - un apport d'idées pour faire évoluer la politique sportive de la ville.

Et tout cela, chapeauté jusqu'à ce printemps par Patrick Campillo, est désormais encadré par Cyril Giordano. Une fierté pour le jeune retraité qui se rappelle : J'ai adoré relever ce challenge intéressant, en 2013, en créant le Pôle sport. A cette époque, Cyril venait pour un stage de 6 mois dans le cadre de son Master 2 Aménagement des équipements sportifs et de loisirs. Je suis très heureux qu'il puisse maintenant en avoir la responsabilité.»

LE P'TIT STAGIAIRE REPREND LES RÊNES

Cyril Giordano a donc commencé par mettre sa pierre à l'édifice du pôle sport dès sa création. Une fois son diplôme en poche, c'est au sein du Pôle jeunesse qu'il s'implique. Il y secondera le responsable pendant plusieurs années. Très engagé dans les divers projets éducatifs et auprès des enfants, Cyril décide malgré tout de postuler lorsqu'il apprend que Patrick va faire valoir ses droits à la retraite.

Avec tout plein d'idées en tête et une bonne dose de motivation, Cyril se dit «je suis fier de prendre le relai de Patrick, avec qui j'ai commencé il y a 9 ans».

Infos pratiques

Pôle sport : 05 61 54 88 23
Place de l'Ancienne Sous-préfecture
cyril.giordano@mairie-villefranchedelauragais.fr

Planning d'occupation semaine de la piscine

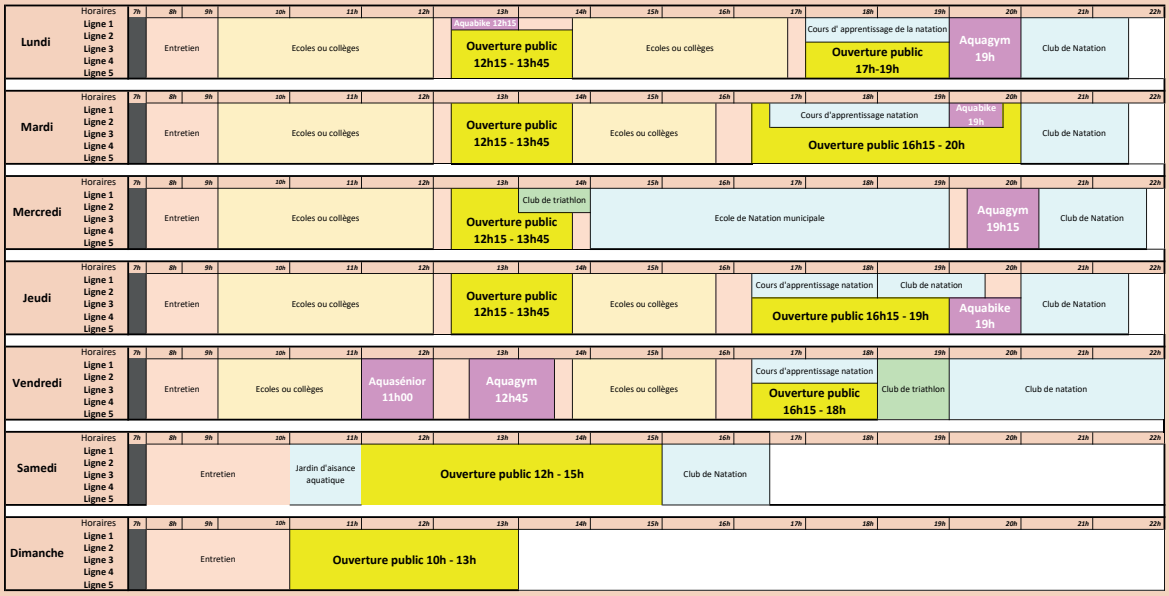

École de natation, jardin d'aisance aquatique, aquabike...
Les inscriptions 2022-2023 sont ouvertes !
Les divers formulaires sont accessibles sur le site de la mairie (www.mairie-villefranchedelauragais.fr/) rubrique «culture-sports-loisirs/piscine-municipale»

Bibliothèque

Des livres, des jeux des ateliers, des animations...

La bibliothèque municipale Louis Rivals retrouve une activité qui se veut plus ordinaire suite aux deux années marquées par le Covid et les confinements successifs. Avec des prêts de livres bien sûr - des romans et essais, bandes dessinées, magazines, livres audio - de CD, DVD, mais également des ateliers qui sont proposés tout au long de l'année. Mais ce n'est pas tout ! La programmation de spectacles et rencontres reprend tout comme les temps de lectures d'albums en direction des tout jeunes enfants grâce à nos lectrices de l'association « Lire et faire lire ».

LE SAMEDI ON JOUE ET ON S'INSTRUIT !

Depuis ce printemps, les bibliothécaires proposent des moments de convivialité intitulés « Samedis Jeux » : « Désormais un samedi sur deux nous vous proposons un panel de jeux de société. Il est possible de venir s'initier aux premiers jeux, dès 2 ans, tout comme il est possible de venir découvrir des jeux plus experts. » Tout l'été, ils étaient proposés en alternance avec les « Samedis nature » et leurs ateliers bio diversité. A la rentrée, ils laisseront place à des cycles d'atelier plus larges. L'astronomie ou encore l'initiation à la langue des signes seront vos rendez-vous dès septembre.

LE RETOUR DE LA FÊTE DE LA SCIENCE

Une programmation particulière sera proposée entre le 7 et le 17 octobre dans le cadre de La Fête de la science, évènement phare et populaire qui célèbre le partage des sciences en France. L'occasion pour petits et grands d'échanger avec des scientifiques. Et cette année la Fête de la science interrogera une thématique au centre des préoccupations des citoyens d'aujourd'hui et de demain : **le changement climatique.**

LA BIBLIOTHÈQUE VOUS ACCUEILLE AUSSI EN LIGNE !

À partir du portail villefranchedelauragais.bibenligne.fr, vous pouvez faire des **recherches dans le catalogue** de la bibliothèque, **réserver** des documents et **prolonger** vos prêts en vous connectant à votre **compte lecteur**.

Vous trouverez aussi les **informations pratiques** (coordonnées, horaires d'ouverture, modalités d'inscription...), les **nouveautés** et les **coups de coeur** des bibliothécaires, ainsi que le programme de nos animations.

Infos pratiques

Bibliothèque : 05.61.81.46.11
Square du Général de Gaulle
villefranchedelauragais.bibenligne.fr
bibliotheque@mairie-villefranchedelauragais.fr

Rappelons que l'inscription à la bibliothèque est gratuite pour les habitants de Villefranche

Horaires d'ouverture

Mardi : *Fermée le matin* / 14h - 18h
Mercredi : 9h - 12h30 / 14h à 18h
Jeudi : *Fermée le matin* / 14h - 18h
Vendredi : 10h à 12h30 / 14h à 18h
Samedi : *Fermée le matin* / 14h - 17h

À la découverte du réseau des bibliothèques/médiathèques

De nouvelles animations prochainement dans votre bibliothèque Louis Rivals !

Depuis 2021, la Communauté de communes des Terres du Lauragais développe la lecture publique pour tous dans le cadre d'un Contrat Territoire-Lecture. Elle soutient la mise en réseau des bibliothèques et médiathèques municipales de son territoire pour une partie de leur programmation culturelle.

Après la séance de jeux animée par O Maitre du jeu au printemps, l'intercommunalité proposera prochainement une nouvelle malle de jeux de société, sans oublier la conférence sur les vents de Joël Collado, météorologue, et l'intervention d'un auteur de BD...

Archives

L'histoire de Villefranche bien au frais sous la bibliothèque

Permis de construire, plans, associations, animations… Les versions papier des traces du passé sont bien rangées dans des boîtes. Mais les archives s'amoncèlent et, avec l'appui des spécialistes des Archives départementales, l'équipe municipale a décidé déplacer ses locaux de stockage. Le sous-sol de la bibliothèque s'est avéré une évidence pour emmagasiner une partie de l'histoire de Villefranche de Lauragais.

Une partie des agents « Bâtiments » ayant effectué les travaux pour que la salle réponde aux exigences de stockage des archives. Une partie des archives a été stockée à l'ancienne caserne des pompiers le temps des travaux.

HYGROMÉTRIE, ANTI FEU, AÉRATION…

« Le local est situé au sous-sol de la bibliothèque. Il est aménagé spécifiquement avec les exigences des Archives départementales », indique Elodie Marchal, responsable des services techniques. Il faut dire que pour pouvoir conserver ces pièces sur le long terme, certaines normes doivent être respectées: le taux d'humidité doit être situé entre 45 et 55% et les températures doivent osciller entre 16 et 22°. Mais ce n'est pas tout ! Il faut assurer un brassage de l'air, mettre en place une protection contre l'incendie, une isolation électrique, une alarme et disposer d'un rayonnage métallique (qui ne retient pas l'humidité et résiste au feu).

Ce nouvel espace bénéficiera de 160 mètres linéaires de rayonnage pour stocker les archives communales pour une surface de 60 m² aménagés.

UN BEAU TRAVAIL D'ÉQUIPE

Une très grande partie des travaux a été effectuée en régie, par les doigts experts de nos agents du pôle technique. La responsable du service poursuit : « A partir d'un sol et de murs bruts, nous avons fait un ragréage du sol et isolé les murs pour les rendre le plus hermétiques possible à l'humidité extérieure. Un équipement pour climatiser la salle et la déshumidifier permettra aux archives stockées de ne pas se détériorer. »

Les agents communaux du bâtiment ont traité les travaux en régie et ont soigné l'intérieur pour atteindre les exigences attendues. « Nous avons été secondés par des bureaux d'études pour la climatisation de la salle et pour les dossiers de déclaration des travaux alors que Véritas a assuré la partie contrôle afin de valider notre travail », conclut Elodie Marchal.

Archives triées et stockées temporairement

Archives à détruire

Du côté des Archives Départementales, on précise :

« La conservation des archives est organisée dans l'intérêt public tant pour les besoins de la gestion et de la justification des droits des personnes physiques que pour la documentation historique de la recherche. Les archives ont donc une forte valeur de preuve et servent à maintenir la mémoire d'une collectivité. Le classement permet d'optimiser les recherches et de rendre plus rapidement accessible l'information recherchée. La nouvelle salle conforme aux normes de conservation en vigueur permettra de conserver dans les meilleures conditions possibles ce patrimoine vital pour la mairie. »

Associations

Guerrier **Muay Thai** Club

C'est le nom d'une nouvelle association sportive de Villefranche créée par Stephane Recolet, le président et Karene Scaviner, la co-présidente. Les licenciés y pratiqueront principalement la boxe thaïlandaise mais également du kick boxing, du k1 ou encore de la boxe anglaise.

Le président de l'association pratique cette discipline depuis maintenant 17 ans et a été décoré de plusieurs médailles. C'est donc tout naturellement qu'il a voulu partager son expérience ainsi que son savoir-faire auprès de ses nouveaux adhérents. Il sera assisté par sa compagne et ses amis qui pratiquent aussi ce sport.

Maitrise, courage, humilité, détermination, dépassement de soi mais surtout respect, sont les valeurs fortes qu'incarnent cet art martial.

« *Nous souhaitons pouvoir toucher le plus de personnes possible - public féminin et masculin - que ce soit pour le plaisir ou pour les compétitions* », indiquent les créateurs du Guerrier Muay Thai Club. Cet art martial peut permettre aux enfants et aux adolescents de prendre confiance en eux, de se dépenser. Cette discipline leur inculquera par ailleurs des valeurs qui leur serviront tout au long de leur vie.

Et les adultes, qu'ils soient novices ou aguerris, qu'ils pratiquent déjà d'autres arts martiaux ou qui veulent tout simplement découvrir ce sport seront les bienvenus à la salle polyvalente dès le mois de septembre.

« *Nous souhaitons apprendre les bases théoriques et pratiques, en adaptant nos techniques de manière à ce que notre enseignement soit accessible à tous, et permettre à ceux qui le souhaitent de participer à des compétitions* », précise-t-on du côté du club.

Créneaux à la salle polyvalente

Gymnase sous l'école maternelle

- Lundi 19h-22h00
- Mercredi 20h30-22h00 (compétiteurs)
- Vendredi 19h30-22h30

Infos et contacts

gmuaythaiclub@gmail.com

Tonic mouvement

UNE ASSOCIATION, DEUX COACHS, 4 NOUVEAUX COURS !

Dès la mi-septembre, une nouvelle association villefranchoise Tonic Mouvement aura le plaisir de vous faire découvrir ses cours collectifs et mixtes d'arts martiaux, de danse et de Pilates, pour adultes et enfants.

Danseuse et diplômée en Pilates et activités gymniques d'entretien et d'expression, Maria vous proposera les mardis soir sous la halle au salé :

- des ateliers de danse moderne/street et de Pilates, pour les enfants et adolescents à partir de 6 ans.
- des cours de Pilates (renforcement des muscles profonds) pour les adultes.

Champion de France ceinture marron à la CFJJB, vice-champion de France de Grappling pour la fédération Lutte, et co-entraîneur pour le club Aranha Toulouse, Antoni vous proposera au gymnase de l'école maternelle, les lundis et vendredis :

- des cours de Grappling, pour les enfants et adolescents,
- des cours de Jiu-jitsu Brésilen, de grappling et d'auto-défense, pour les adultes et adolescents.

Contact

tonicmouvement@gmail.com
07.68.80.35.59
Facebook / Instagram "tonic_mouvement".

Play Off 11 & 12 juin 2022

Evènement majeur de la saison pour tous les badistes inscrits en ICD, les Play off sont ni plus ni moins les phases finales départementales.

Au départ, 100 équipes inscrites dans 5 divisions et réparties en poules géographiques. A l'issue de la phase régulière, les qualifiés (1er et 2ème) s'affrontent en barrage (faux 1/4) pour déterminer qui participera aux play off. Jouée sur deux jours, cette compétition regroupe donc les 4 meilleures équipes par division. 20 équipes, entre 150 et 200 joueurs, au final 5 champions.

Le samedi 11 juin, 3 divisions D5-D4-D3, la journée la plus chargée avec 12 équipes.

Le dimanche, l'élite départementale, D1 et D2 avec 8 équipes. Des matchs de qualité tout le week-end, une organisation au top avec le club Plume Lauragaise.

L'EXPLOIT

L'appétit vient en mangeant...l'adage va comme un gant à cette équipe qui ne s'attendait pas à pareille fête !

L'idée première étant d'essayer de se qualifier pour les barrages, en vue d'être présent pour les demi-finales dans notre gymnase.

Cette partie sera au final la plus difficile avec une victoire sur le fil contre ASTMB.

Deuxième étape, la demi-finale face à l'ogre Columérin, archi favori... et tout tranquillement, PL1 s'en sort avec un magnifique 4-2.

Dès lors plus rien ne pouvait s'interposer entre cette équipe et la victoire...et si avant le dernier match, le retard était considérable (18 points à remonter sur le simple dame) Eva, portée par un public acquis à sa cause, apportera le point de la victoire !

SANS EUX, NOS BÉNÉVOLES, PAS DE CLUB, PAS D'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENT !

Nous avons la chance de compter une trentaine de bénévoles présents tout au long de ces deux jours.

Merci à eux !

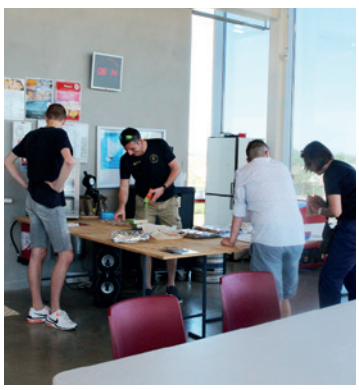

Octobre **Rose**

Une journée de sensibilisation autour du cancer du sein

Elles sont 3 kinésithérapeutes (Savine Gressette, Frédérique Tudela et Sandrine Subra) qui dans leur travail accompagnent souvent des femmes atteintes du cancer du sein. « *Nos échanges, nos discussions, nous ont amené à un constat unanime, ces femmes et leurs familles se sentent souvent seules face à la maladie* », indiquent-elles. Les points de rencontre sont organisés à Toulouse, mais c'est loin, les traitements sont déjà prenant, la fatigue est là, le temps manque et il faut refaire encore l'aller et retour. Touchées par cette cause et émues par ce désarroi, elles ont eu envie de se mobiliser.

« *Très vite notre démarche à fait écho chez les uns et les autres et de bouche à oreille, nous nous sommes retrouvés une cinquantaine, de patients, familles, professionnelles, commerçants… à vouloir organiser un évènement !* », relatent les trois kinés accompagnées de Safia Rahbi la présidente de l'association. Octobre Rose étant connu de tous, elles ont décidé de s'investir, à Villefranche de Lauragais, le 16 octobre, pour contribuer à la sensibilisation sur le cancer du sein.

LE 16 OCTOBRE, UNE JOURNÉE BIEN REMPLIE

C'est donc le dimanche 16 octobre que se tiendra la première édition d'Octobre rose à Villefranche. Et le programme sera riche et varié. Jugez vous-même : des conférences auront lieu au foyer rural, des activités pratiques (yoga, Pilate, sophro, danse) seront dispensées sous la halle au salé et des présentations de professionnels avec une exposition photo seront proposées, gratuitement, sous la halle centrale.

Un petit creux ? Pas de problème ! Il y aura également un espace buvette et un Food truck pour se restaurer sainement toute la journée.

Et les organisatrices soulignent : « *Ce sera un moment privilégié pour échanger, partager et s'informer. Venez nombreux !* »

Tout le mois d'octobre, des boîtes à dons seront disposées chez les commerçants villefranchois participant à l'opération. Les recettes seront reversées à l'association, qui pourra mettre en place des actions locales telles que des groupes de paroles.

Vous pourrez retrouver toutes les informations pratiques chez les commerçants partenaires de Villefranche, sur la page Facebook (FB : LeRepair Lauragais) ou via la boîte mail lerepairlauragais@gmail.com

LE REPAIR LAURAGAIS : UNE NOUVELLE ASSOCIATION EST NÉE

«A partir de cette mobilisation, naturellement, a émergé l'envie de créer une association qui perdure dans le temps. Son objectif : sensibiliser et soutenir toutes les personnes, femmes - hommes - enfants, touchés de près ou de loin par un cancer quel qu'il soit.

Nous avons donc créé Le RePAIR Lauragais pour organiser un Réseau de Professionnels et de Patients autour du cancer afin de permettre l'Accompagnement, l'Information et la Résilience », détaillent les membres.

Mini-Schools®

L'ANGLAIS, UN JEU D'ENFANTS !

L'association Relais Mini-Schools® propose, depuis 1970, une méthode d'apprentissage de l'anglais s'adressant aux enfants de 3 à 12 ans.

Tout au long de l'année scolaire, les enfants se retrouvent une heure par semaine, autour de leur enseignant. Ils suivent un programme pédagogique structuré et évolutif tout en incluant jeux, chansons et activités à partager en s'amusant.

Les enfants sont également abonnés au Mini-Schools® Magazine, qui est un trimestriel tout en anglais, « édité maison ». C'est un outil précieux pour familiariser les enfants à la culture anglo-saxonne, enrichi de pages en réalité augmentée qui ajoutent à l'image, l'audio et la troisième dimension.

Les objectifs des Mini-Schools® sont de faciliter la prise de parole, développer la confiance en soi, donner l'envie de progresser, donner de l'aisance… EN ANGLAIS !

C'est aussi donner des atouts supplémentaires aux enfants afin qu'ils abordent les cours d'anglais scolaires avec plaisir et assurance, mettant ainsi toutes les chances de leur côté pour, plus tard, devenir bilingues !

Rentrée 2022-2023

Les ateliers Mini-Schools® ouvrent leurs portes à Villefranche de Lauragais le **samedi matin pour les enfants de maternelle et d'élémentaire.**

À partir de l'âge de 3 ans.
Ateliers par petits groupes.
Horaires en fonction de l'âge des enfants.

Inscriptions ouvertes dès à présent

Caroline LOSTE : 06.74.52.89.26 - vdl@mini-schools.com / **www.mini-schools.com**

Pièces d'identité la marche à suivre

Vous avez besoin de refaire votre carte d'identité ou d'obtenir un passeport pour voyager ? Sachez qu'en ce moment les délais pour avoir un rendez-vous pour déposer votre demande de titre d'identité sont très longs. Il en est de même pour le temps de fabrication... On vous explique la marche à suivre pour gagner du temps.

Pourquoi les délais se sont allongés ?

Plusieurs facteurs peuvent répondre à cette question. Mais une nette augmentation des demandes a été constatée suite à la levée des restrictions post Covid sur les déplacements et au rattrapage des demandes non effectuées en 2020 et 2021, liées à la crise sanitaire.

Les rendez-vous se prennent sur internet

Les créneaux disponibles pour déposer votre dossier de demande sont à sélectionner sur le site internet de la mairie.

En raison d'un questionnaire assez complet, nous ne pouvons pas effectuer la démarche à distance pour vous.

Remplissez votre pré demande et venez avec le dossier complet

Nous vous conseillons, là encore pour une question de gain de temps, de remplir votre pré demande en ligne, sur le site ants.gouv. Des formulaires papiers sont également disponibles en mairie.

Il est important de venir au rendez-vous avec toutes les pièces justificatives demandées (photo homologuée, justificatif de domicile imprimé...)

Retrait des titres sans rendez-vous

Une fois ce premier rendez-vous passé, il faut compter environ cinq semaines pour que le titre arrive en mairie. Attention, nous constatons une nette augmentation de ce délai actuellement. L'imprimerie nationale annonce des temps de fabrication allant jusqu'à 9 semaines. A partir de là, vous recevrez un SMS vous invitant à venir le récupérer sous 3 mois. Il n'y a pas besoin de prendre rendez-vous pour récupérer votre titre.

Merci de prévenir en cas d'annulation

Enfin, nous vous remercions d'envoyer un e-mail à passeports@mairie-villefranchedelauragais.fr ou de téléphoner à la mairie si vous ne venez pas au rendez-vous.

L'attente est très longue en ce moment pour avoir un premier rendez-vous et lorsque nous sommes prévenus, nous pouvons ouvrir ces créneaux disponibles à des personnes dont la demande est urgente.

Merci

Tribune
Libre expression

Groupe « Ensemble pour Villefranche de Lauragais »

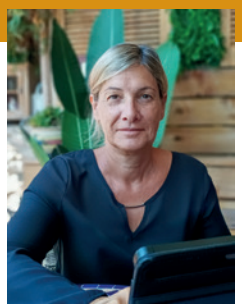

Valérie Roudet

Nous sommes toujours engagés à vos côtés, plus que jamais !

Retour sur la conférence de Presse du 7 juillet 2022

BILAN DE 2 ANS DE MANDAT

→ ***On dénote aujourd'hui :***
7 démissions d'élus du groupe majoritaire
- *8 démissions de leurs fonctions de 4 adjoints et de 4 délégués*
- *1 déléguée démise de ses fonctions*

→ ***Les agents communaux*** *: plus de 10 départs et notamment à des postes clés soit environ 10 % du personnel qui quitte la collectivité en 2 ans, cela interroge…*

→ ***Ou en est-on de l'achat du château de Barelles ?***

→ ***Les principaux chantiers/et/ou dossiers :***

Pourrait-on avoir un chiffrage et un budget équilibré pour les principaux chantiers ?
Interrogations également sur la perturbation dans la rue centrale suite à ces différents travaux… Les commerçants ont-ils été prévenus ?

- *Aménagement du Spar (voté en Conseil municipal le 11 juillet pour 1 250 000 € soit 3 fois le prix annoncé initialement – livraison d'un carrefour express prévue 1er semestre 2023)*
- *Aménagement de l'ancien super U, avancement du projet ?*
- *Travaux du 127 rue de la république… le chantier devait commencer en juin 2022…*
- *Caserne du SDIS – en cours de vente (clinique St Exupéry – Centre de dialyse)… aménagement du centre de dialyse dans des algécos derrière l'ancien super pendant l'été et jusqu'à la fin des travaux…*
- *Aménagement du Pôle social (salle du conseil municipal) les travaux devaient être terminés en juin….*
- *Caméra de protection ?*
- *Sécurité poids lourds ?*

→ ***Participation des élus dans les instances :***

Il n'y a pas eu de Débat d'Orientation Budgétaire à notre grand regret… c'est pourtant là que tout commence….

- *Pas ou plus de réunion de commissions pour travailler les grands projets…*
- *Le Projet : « Petites Villes de demain » visant à renforcer le maillage du territoire, conforter le rôle structurant des petites villes dynamiques, riches de leur qualité de vie et respectueuses de l'environnement. Ce programme est un accélérateur de la relance et des transitions sur les territoires… (contrairement à Caraman le projet concernant Villefranche est non abouti et tarde à démarrer)*

→ ***Les Ordures ménagères, c'est LE sujet d'actualité,***
Oh combien important !
Malheureusement mené par un petit groupe d'élus (issu des frondeurs) qui entend faire cavalier seul !

CE QUE NOUS VOULONS DÉNONCER :
Nous ne sommes pas opposés au projet de la communauté de communes, et nous trouvons le schéma d'ordures ménagères tout à fait cohérent.
Nous contestons la méthodologie : aussi, ***nous nous retirons du comité de pilotage*** *: 2 réunions où nous avions été les invités de dernière minute, cependant 1 seule réunion concernant le comité de pilotage…* ***trop peu d'échanges… et un sentiment de déjà décidé…***
Nous avions des choses à dire car certains habitants nous avaient sollicité…. Et bien cela en a été décidé autrement et le dossier est aujourd'hui déposé à la communauté de commune… Où est la transparence ?

TOUTEFOIS, NOUS PRENONS TOUTE NOTRE PART DÈS QUE NOUS LE POUVONS…

- *Absence de participation depuis plus de 6 mois dans les* ***Conseils d'Administration du collège (suppression de 2 classes 6ème et 3ème)***
  Nous avons été alertés par les parents d'élèves et la FCPE et avons anticipé en rédigeant plusieurs courriers de soutien adressés à Monsieur le Maire, Madame et Monsieur les Conseillers départementaux, Monsieur le Président du Conseil départemental, qu'ont fait les élus du groupe majoritaire qui ne siègent plus dans les instances ?

*Nous nous sommes engagés pour le plan canicule du **14 au 18 juillet** en téléphonant à plus de 100 personnes, pour prendre des nouvelles et connaitre les éventuels besoins,*
#ne laisser personne isolé# ; #être solidaire#

→ Quelle Relation avec les citoyens ?
Où est la participation citoyenne annoncée pendant la campagne ?

QUE SE PASSE-T-IL DEPUIS 6 MOIS, C'EST-À-DIRE DEPUIS LA SCISSION ENTRE LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ ET L'ÉMERGENCE DU GROUPE DES 14

→ Les séances du CM sont sous tensions.
Depuis 2 ans, nous relevons toutes les anomalies lors des délibérations :
*Notre objectif **→ que les décisions soient prises dans l'intérêt des villefranchois, en concertation et en toute transparence,***
De ce fait, nous avons voté contre et/ou abstention pour environ une vingtaine de délibérations.
Nous avons repris quasiment tous les PV des précédents conseils municipaux qui étaient incorrects.
Nous avons très largement contribué à la rédaction du règlement intérieur 1 an ½ après les élections…Alors que légalement il doit être fait dans les 6 mois suivant l'élection.

*Nous avons demandé publiquement en Conseil Municipal la mise en place d'une commission Had'oc pour le **maintien de la CPAM** à Villefranche. La Commission n'a jamais vu le jour et nous avons déposé une motion pour le maintien de ce service public sur notre commune. Ou en est-on aujourd'hui ?*

Depuis notre élection, lors de nos prises de positions, nous avons eu de cesse de regarder tous les élus de la majorité et de les interroger du regard pour avoir leur point de vue ou leur assentiment, malheureusement en retour nous avions des visages qui se baissaient, ou qui pianotaient sur leurs téléphones….

A un moment, nous avons même eu le sentiment que nous étions les seuls à préparer les Conseils Municipaux…

***→ Trop peu d'administrés villefranchois assistent à ces conseils**, aussi, nous les invitons à venir voir comment se comportent leurs élus lors de ces séances… !*

Le groupe des 14, qui ne sont plus 14 d'ailleurs, a voté contre 3 délibérations importantes depuis le mois de décembre :

Autorisation pour engager, liquider et mandater les dépenses avant ouverture du budget 2021 : pas de paiement des entreprises tant que le budget n'est pas voté (de janvier à avril)
- *Convention avec le Centre De Gestion pour recrutement de personnel à des postes clé (DRH, DGS, Finances)*
- *Renfort de personnel Pôle administratif*
- *De plus comme dit précédemment, il n'y a quasiment plus de réunion de commission et le personnel communal est en souffrance, pris entre 2 commanditaires…*

***→ Cette situation ne peut pas durer pendant 4 ans** encore, pour le bien de la commune mais aussi pour le personnel.*

Après 1 an ½ de parfaite collaboration, voilà que la majorité se déchire et qu'une partie de ce groupe à décider d'éliminer la tête de liste qu'ils ont soutenu et qui les a amenés ou ils sont aujourd'hui…sous prétexte que l'édile a changé… Et bien NON Monsieur Barjou n'a pas changé, c'est un faux prétexte ! qui arrange bien certaines personnes qui se voyaient en haut de l'affiche !

M. le Maire est le même homme que celui que nous avons connu en 2007, et quoi qu'il en soit, le Maire est un élu de la République. Un minimum de respect s'impose !
C'est le principe de la démocratie.

Cette situation prend en otage les villefranchois, les employés de la Mairie et notre groupe.
Et Aujourd'hui nous disons : CA SUFFIT !
Lors des prochains Conseils Municipaux, dès lors que nous serons pris en otage par les uns ou par les autres pour faire pencher le vote : nous ne prendrons plus part au vote tant que cette situation ne sera pas réglée.
Que chacun ait le courage et la lucidité de penser à l'avenir de Villefranche !
Quelle image peu réjouissante et quelle représentativité de notre commune !

Si certains de ces élus se sentent légitime à leurs postes, et bien qu'ils n'hésitent pas à se confronter à de nouvelles élections et cette fois sans se cacher derrière la figure tutélaire de M. Barjou…

Il n'y a pas d'autre issue…

Agenda

Sam. 3 sept. : Journée des nouveaux arrivants à partir de 9h, sous la halle centrale

Les 3 et 4 sept. : Piccolo parc, place Gambetta

Dim. 4 sept. : Forum associations de 9h à 13h, sous la halle centrale

Les 10 et 11 sept. : Exposition féline internationale, sous la halle centrale

Dim. 18 sept. : Vide-greniers des boulistes, places de la Liberté et Gambetta

Sam. 24 sept. : concours de pétanque

Dim. 9 oct. : Vide-greniers de l'Apel Saint-Joseph, places de la Liberté et Gambetta

Sam. 15 oct. : Concours de pétanque

Dim. 16 oct. : Oct. : rose, sous la halle centrale, au foyer rural et à la halle au salé

Lun. 31 oct. : Halloween

Sam. 12 nov. : Spectacle Agit au foyer rural

Du 7 au 13 Nov. : Cirque ZAVATTA au parking de l'ancien super U

Ven. 11 nov. : Cérémonie

Dim. 20 nov. : Spectacle pour les enfants organisé par la Calendrete

Numéros utiles

MAIRIE

Place Gambetta
31290 Villefranche de Lauragais
05 61 81 60 12
mairie-villefranchedelauragais.fr
accueil@mairie-villefranchedelauragais.fr

PÔLE JEUNESSE

Place de l'ancienne sous-préfecture
31290 Villefranche de Lauragais
05 62 16 65 24
pole.jeunesse@mairie-villefranchedelauragais.fr

PÔLE SOCIAL

134 rue de la République
31290 Villefranche de Lauragais
05 34 43 31 61
pole.social@mairie-villefranchedelauragais.fr

POLICE MUNICIPALE

1 place Gambetta
31290 Villefranche de Lauragais
05 62 16 65 20
police.municipale@mairie-villefranchedelauragais.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DU LAURAGAIS

73 avenue de la Fontasse
31290 Villefranche de Lauragais
05 31 50 45 50

DÉCHETTERIE

22 chemin de la Camave
31290 Villefranche de Lauragais
05 61 81 19 14

GENDARMERIE NATIONALE

Route de Toulouse
31290 Villefranche de Lauragais
05 34 66 69 60 ou **17**

SAMU

15
www.chu-toulouse.fr/-samu-31

POMPIERS

18
www.sdis31.fr/villefranche-de-lauragais